



L'AGENDA de la période 2

Les temps forts décryptés par SUD éducation



Animations pédagogiques

Elles ont **maintenant commencé**, avec les constellations notamment. Les thèmes nous sont bien souvent imposés et le ministère y prône la bonne manière de faire. Pour nous, les formations doivent répondre à nos besoins **réels**, à partir de thèmes choisis par les enseignant-es. Nous avons droit à 9 heures de R.I.S. (Réunion d'information syndicale) par année scolaire, déductibles des heures d'animation pédagogique de son choix ! Il est, par exemple, possible d'organiser une RIS sur les conditions de travail, dans votre école, sur le temps de midi ou le soir. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter !

Forfait mobilité durable

La fin de l'année arrive à grands pas, n'oubliez pas que vous pouvez bénéficier du forfait mobilité :

- jusqu'à 300 euros remboursés pour 100 jours de covoiturage et/ou de vélo
- un remboursement partiel de l'abonnement pour l'utilisation des transports en commun ou la souscription à un service d'auto-partage.

Rendez-vous sur votre espace numérique de travail pour télécharger le formulaire (à remplir **avant le 31 décembre**, pour l'ensemble de l'année 2024) ou contactez votre circonscription.

Préparation de la carte scolaire

En décembre, les directrices et directeurs font leur première remontée de prévision d'effectifs. Suite à ça, en février, une proposition de carte scolaire sera faite.

Lorsque vous effectuez ces remontées d'effectifs, pensez à mettre le syndicat en copie, cela nous permettra de vous défendre face à d'éventuelles fermetures de classe ou de solliciter une ouverture. SUD peut aussi vous accompagner pour construire une mobilisation avec les parents d'élèves !

25 novembre : contre les violences faites aux femmes

Chaque année, le 25 novembre a lieu un rassemblement contre les violences faites aux femmes.

Cette année, dans de nombreuses villes, il aura lieu le samedi 23.

Dans le contexte post me too, et en plein procès contre les violeurs de Gisèle Pélicot, SUD éducation réaffirme son engagement contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), pour une meilleure prise en charge des personnes victimes de VSS au sein de l'EN et pour une éducation moins genrée et sexiste.

Disponibilité, CPF et temps partiel

En novembre, la circulaire de mise en disponibilité sera envoyée, puis en décembre celles sur le compte personnel de formation (CPF) et sur les temps partiels. Vous aurez ensuite jusqu'à mi ou fin janvier pour faire une demande de temps partiel, la renouveler ou l'annuler pour l'année prochaine. Réponse courant mars-avril.

(Attention, pour bénéficier du CPF, il est nécessaire d'avoir 3 ans d'ancienneté.)

Mouvement interdépartemental

Du 6 au 27 novembre, pour changer de département, il faut faire des vœux par l'intermédiaire de l'application SIAM sur I-Prof. Pour ce mouvement, le barème est défini au niveau national et prend en compte différents critères. SUD éducation vous accompagne dans vos démarches et dispose d'un calculateur de barème : visitez notre site (mutations-sudeducation.org) et n'hésitez pas à nous contacter. (visios : mercredi 6/11 17h, mardi 12/11 20h, mercredi 20/11 17h.) Pour de nombreux départements, le barème d'entrée, bien trop haut, bloque la mobilité des collègues. SUD éducation dénonce cette situation et revendique des règles plus justes et transparentes.

Rejoignez la dynamique SUD éducation !

Un syndicat efficace et combatif

Un syndicat pour le progrès social

Un syndicat de tous les combats de société : écologiste, féministe, antiraciste, antivalidiste, contre les LGBTphobies, l'extrême-droite et les réactionnaires de tout poil !

Un syndicat qui défend les droits des personnels.

Pour adhérer :
www.sudeducation.org